

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 65 (1985)
Heft: 1

Rubrik: Point de vue de la Chambre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Point de vue de la Chambre

VISITE DE CHARME

Lors de son récent passage en Suisse, Madame le Ministre Édith Cresson a bien voulu accepter de participer à un entretien avec plusieurs industriels suisses, à Bâle, à l'initiative du Vorort.

La rencontre a été très vite placée sous le signe du charme : celui, indéniable, de Madame le Ministre, auquel l'auditoire masculin a été sensible ; celui de l'amélioration des indicateurs économiques français que Madame Cresson s'est plu à souligner ; celui, enfin, de la qualité des relations franco-suisses, qui sont excellentes sur l'essentiel, et dont nous nous félicitons de part et d'autre de cette frontière commune qui nous unit.

C'est bien la grande qualité de ces relations et la mémoire de ce bon voisinage séculaire qui fait que les inévitables points de friction entre pays proches sont régulièrement minimisés. Il est certainement bon qu'il en soit ainsi, mais ne conviendrait-il pas qu'on essaie d'y porter remède, quand bien même ces difficultés ne touchent pas au fond de notre bonne entente ?

Certes, ni le bas niveau des prix de vente autorisés pour les produits pharmaceutiques, ni les interventions des douanes françaises sur les prix de transfert des substances actives, ni les tracasseries douanières sur les personnes, ni les tentatives de violation du secret bancaire suisse, ne touchent à l'essentiel des relations entre nos deux pays. Par conséquent, ayant salué la qualité de nos rapports, Madame le Ministre Cresson nous renvoie au Ministre de la Santé pour les prix pharmaceutiques et à la prochaine visite en Suisse du Ministre français des Finances pour les problèmes douaniers. L'essentiel étant sauf, à quoi bon s'embarrasser de l'accessoire ? Et c'est ainsi que, de visites en rencontres, le modeste contentieux franco-suisse reste sans solution et que les mêmes difficultés accompagnent nos relations.

Que ne faisons-nous l'inverse ! Nous proposons une rencontre dont l'objectif serait uniquement la solution des quelques problèmes qui nous divisent. Après quoi, quel plaisir d'évoquer tout ce qui nous unit !